T2.1.3

Rapport descriptif et photographique sur les interventions effectuées dans le port de Toulon dans le cadre du produit « covid-orienté »
« Terminal pilote optimisé pour l'urgence covid »

1 – Acquisition de matériels :

À la suite du plan de reconversion des projets dû à l'émergence COVID 19, la CCI du Var a obtenu pour ce projet l'autorisation d'effectuer de nouvelles acquisitions en priorisant les contraintes sanitaires liées à une crise épidémiologique. Un audit a mis en évidence le fait que les infrastructures sont actuellement inadaptées.

Diverses réunions et échange avec la Direction des ports et le service des marchés ont permis de rédiger le cahier des charges pour l'acquisition de matériel spécifiques.

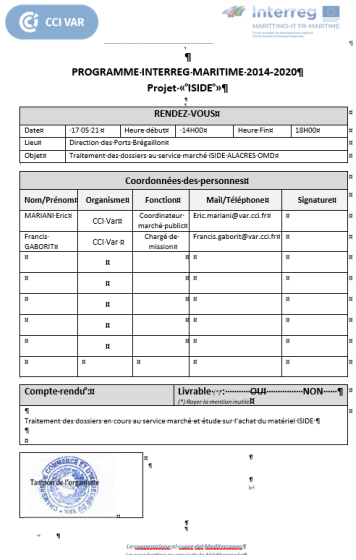

PROGRAMME INTERREG MARITIME 2014-2020
Projet « ISIDE »

RENDEZ-VOUS					
Date	17-05-21	Heure début	14H00	Heure Fin	18H00
Lieu	Direction des Ports Brégaillon				
Objet	Traitement des dossiers au service marché ISIDE ALACRES OMD				

Coordonnées des personnes				
Nom/Prénom	Organisme	Fonction	Mail/Téléphone	Signature
MARIANI Eric	CCI Var	Coordinateur-marché public	Eric.mariani@var.cci.fr	
Francis GABORIT	CCI Var	Chargé de mission	Francis.gaborit@var.cci.fr	

Compte-rendu	Livrable (*) : OUI NON
Traitement des dossiers en cours au service marché et étude sur l'achat du matériel ISIDE	(*) Rayer la mention inutile

Tampon de l'organisme

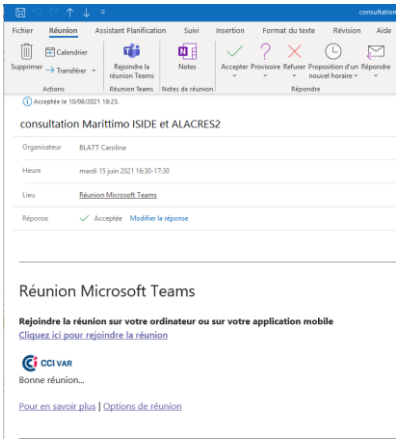

consultation Marittimo ISIDE et ALACRES2

Organisateur BLATT Caroline
Heure mardi 15 juin 2021 16:30-17:30
Lieu Réunion Microsoft Teams
Réponse Acceptée Modifier la réponse

Réunion Microsoft Teams

Rejoindre la réunion sur votre ordinateur ou sur votre application mobile
Cliquez ici pour rejoindre la réunion

CCI VAR
Bonne réunion...

Pour en savoir plus | Options de réunion

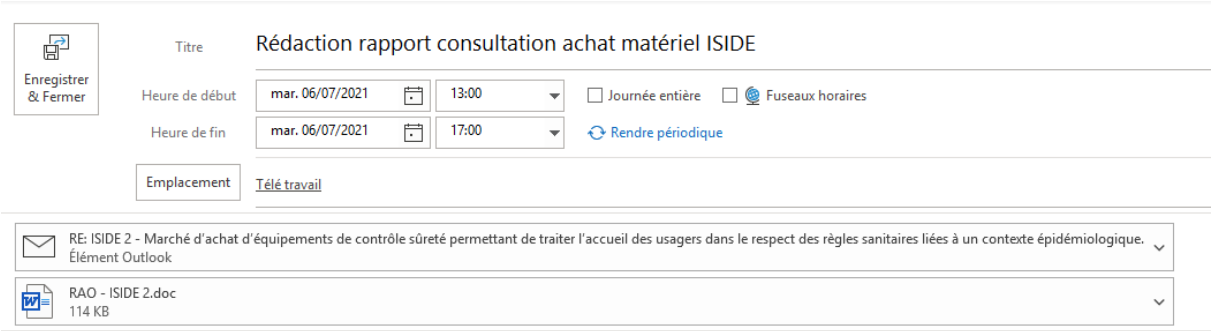

Enregistrer & Fermer

Titre: Rédaction rapport consultation achat matériel ISIDE
Heure de début: mar. 06/07/2021 13:00 — Journée entière — Fuseaux horaires
Heure de fin: mar. 06/07/2021 17:00 — Rendre périodique
Emplacement: Télé travail

RE: ISIDE 2 - Marché d'achat d'équipements de contrôle sûreté permettant de traiter l'accueil des usagers dans le respect des règles sanitaires liées à un contexte épidémiologique.
Élément Outlook

RAO - ISIDE 2.doc
114 KB

2 – Montage de la consultation :

Extrait cahier des charges :

Le programme INTERREG Italie-France Maritime 2014-2020 est un programme de l'objectif Coopération Territoriale Européenne, cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020, comme l'ensemble des autres instruments de la politique de cohésion, répond aux exigences élaborées dans le cadre de la « Stratégie UE 2020 », en les déclinant au sein d'une approche « maritime » qui prend en compte les problématiques des zones côtières, de l'insularité et, aussi, des zones internes.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var est partenaire de plusieurs projets Marittimo, notamment du projet ISIDE dont l'objectif est d'améliorer la sécurité de la navigation commerciale et plaisance, contre les risques liés aux communications terre, mer ; navire, navire.

À la suite du plan de reconversion des projets dû à l'émergence COVID 19, la CCI du Var a obtenu pour ce projet l'autorisation d'effectuer de nouvelles acquisitions en priorisant les contraintes sanitaires liées à une crise épidémiologique. Un audit a mis en évidence le fait que les infrastructures sont actuellement inadaptées.
Les actions qui en découlent se traduisent par une automatisation des systèmes de contrôle et d'accès.

Le rendu des livrables de la mission d'audit a mis en évidence les acquisitions qui permettront de performer en termes de contrôles tout en conservant une capacité réactive de gestion de l'exploitation de l'installation portuaire. Ces acquisitions doivent servir de prémices aux ports de demain, en déployant sur le terrain de nouveaux systèmes visant à désengorger les espaces du terminal portuaire, favoriser les contrôles de sécurité sans contact, et plus globalement garantir au maximum la protection des usagers et du personnel portuaire, en créant un terminal pilote / prototypage de solutions à haute valeur technologique ajoutée.

La présente Lettre de Consultation porte sur l'acquisition de portiques de contrôle dits nouvelle génération, de caméras thermiques, et de bornes d'accueil.

La mission d'étude de mise en sécurité des installations portuaires avait pour objectif de définir les moyens à mettre en œuvre afin de gérer les flux de passagers en toute sécurité ; de préconiser les modifications structurelles et matérielles à apporter aux installations pour servir de base au port de demain.

A la suite de l'étude il a été arrêté l'acquisition des matériels désignés dans l'objet de la prestation ci-dessous.

ARTICLE 2-2 – Objet de la prestation

Fourniture et pose

- ✓ ***UN*** *portique de détection de marque CEIA ou équivalent modèle HIPEPLUS/PZ équipé d'une caméra infrarouge et d'une fonction de contrôle du port du masque.*
- ✓ ***DEUX*** *portiques de marque CEIA ou équivalent modèle HIPEPLUS/PZ*
- ✓ ***TROIS*** *caméras thermiques portables FLIR E54-ESTTM fond d'œil ou équivalent avec trépied de montage intégré.*
  - *Compatibles avec le logiciel pour ordinateur FLIR Screen-EST.*
  - *Disposant d'une alimentation électrique externe afin de pouvoir réaliser des installations permanentes.*
- ✓ ***TROIS*** *bornes d'accueil visiteurs, sur pied, avec écran informatif permettant accueil et informations sanitaire, distribution automatique de solution hydro alcoolique*

ARTICLE 2-3 – Missions attendues

Le prestataire aura en charge la réalisation des prestations suivantes :

1. *Fourniture, pose et paramétrage des matériels objets de la prestation. Un devis détaillé devra être renseigné.*
2. *Le Contrôle de bon fonctionnement et le parfait achèvement de l'installation.*
3. *Note technique précisant les caractéristiques des matériels proposés et les garanties associées.*
4. *La Documentation technique de tous les matériels.*
5. *Délais de livraison proposé.*

ARTICLE 2-4 – Paramètres techniques

Le prestataire devra se rentre compte in situ de l'adaptabilité du matériel aux infrastructures. Il devra appréhender la consistance des travaux relatif à la pose, fixation et sécurité des matériels. Il devra s'affranchir des éléments qui pourraient perturber les zones de détection.
Dans son offre le prestataire fournira :

- ✓ *Un mémoire technique détaillant le séquencement de la prestation, en précisant les durées d'indisponibilités des zones concernées.*
- ✓ *Les notices techniques des matériels proposés.*
- ✓ *Les délais de garantie attachés à chaque matériel.*

La proposition sera présentée sous forme de prix unitaire en précisant les remises accordées pour un achat en nombre.

Conditions particulières :

Le prestataire devra prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer la sécurité de son personnel et devra respecter toutes les consignes en vigueur lors des visites sur les Installations Portuaires.

Conclusion de la consultation :

La société I VIZION a été notifiée fin septembre. Après quelques bugs informatiques liés à la transmission du bon de commande, la société nous informe dés le 10 novembre de problème d'avitaillement de composants. Ce constat et été de fait nous est confirmé en date du 17 décembre. Notre prestataire décide de changer de fournisseur.

3 – Réalisation de l'opération :

3.1 - LIMINAIRE :

Le programme INTERREG Italie-France Maritime 2014-2020 est un programme de l'objectif Coopération Territoriale Européenne, cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le Programme Italie-France Maritime 2014-2020, comme l'ensemble des autres instruments de la politique de cohésion, répond aux exigences élaborées dans le cadre de la « Stratégie UE 2020 », en les déclinant au sein d'une approche « maritime » qui prend en compte les problématiques des zones côtières, de l'insularité et, aussi, des zones internes.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var est partenaire de plusieurs projets MARITTIMO, notamment du projet ISIDE dont le double objectif est d'améliorer les systèmes de communication en situation d'urgence ou de risques entre navires et terre ferme, et d'Améliorer la sécurité de la navigation commerciale et plaisance contre les risques liés aux communications terre / mer; navire /navire.

À la suite du plan de reconversion des projets dû à l'émergence COVID 19, la CCI du Var a obtenu pour ce projet l'autorisation d'effectuer de nouvelles acquisitions en priorisant les contraintes sanitaires liées à une crise épidémiologique. Un audit a mis en évidence le fait que les infrastructures sont actuellement inadaptées, et le matériel de contrôle en inadéquation avec les gestes barrières.
Les actions qui en découlent se traduisent par un achat de matériel innovant et permettant la sécurisation sanitaire des usagers et du personnel utilisateur.

Le rendu des livrables de la mission d'audit a mis en évidence les acquisitions qui permettront de performer en termes de contrôles tout en conservant une capacité réactive de gestion de l'exploitation de l'installation portuaire. Ces acquisitions doivent servir de prémices aux ports de demain ou port du futur, en déployant sur le terrain de nouveaux systèmes visant à désengorger les espaces du terminal portuaire, favoriser les contrôles de sécurité sans contact, et plus globalement garantir au maximum la protection des usagers et du personnel portuaire, en créant un terminal pilote / prototypage de solutions à haute valeur technologique ajoutée

La mission d'étude de mise en sécurité des installations portuaires avait pour objectif de définir les moyens à mettre en œuvre afin de gérer les flux de passagers en toute sécurité sanitaire ; de préconiser les modifications structurelles et matérielles à apporter aux installations pour servir de base au port de demain.

A la suite de l'étude il a été arrêté l'acquisition des matériels dédié à la sécurité sanitaire désignés ci-après :

- ✓ UN portique de détection de marque CEIA ou équivalent modèle HIPEPLUS/PZ équipé d'une caméra infrarouge et d'une fonction de contrôle du port du masque.
- ✓ DEUX portiques de marque CEIA ou équivalent modèle HIPEPLUS/PZ
- ✓ TROIS caméras thermiques portables FLIR E54-ESTTM fond d'œil ou équivalent.
- ✓ DEUX bornes d'accueil visiteurs avec écran informatif permettant accueil et informations sanitaire, distribution automatique de solution hydro alcoolique.

Rappel des trois livrables réalisés dans le cadre du projet OMD :

- ✓ **LIVRABLE 1** : Moyens à mettre en œuvre afin de gérer les flux de passagers en toute sécurité sanitaire.
- ✓ **LIVRABLE 2** : Modifications structurelles et matérielles à apporter aux installations pour servir de base au « PORT DU FUTUR »
- ✓ **LIVRABLE 3** : Définition des fonctionnalités d'outils à développer pour favoriser l'accueil des usagers dans le port en toute sécurité sanitaire.

Ces trois livrables nous ont permis de répondre positivement à notre obligation de mesures sanitaires préventives et de repenser les équipements de contrôles afin de les rendre sans contact, répondant ainsi aux obligations précédemment précisées.

3.2 - Déroulé des opérations de mise en fonction :

En mai 2021, Il a été procédé à une consultation de type appel d'offre sous traitement de notre service marché. L'analyse des offres nous a permis de sélectionner, et notifier, un prestataire capable de fournir l'ensemble du matériel au mois de septembre 2021.
La pénurie relative au composant électronique a perturbé la réalisation des matériels et nous a pénalisée sur les délais de livraison.

3.2.1 - Livraison :

En date du 23 février 2022 les équipements nous ont été livrés.

3.2.2 - Mise en fonction :

En date du 28 février 2022 les équipements ont été mis en fonction.

3.2.3 – Utilisation

Les appareils sont opérationnels et permettent désormais d'effectuer les contrôles tant de sûreté que de sécurité sanitaire, en respectant les gestes barrières et limitant ainsi les contacts physiques lors des fouilles et palpations.

3.3 - Extrait caractéristiques techniques

Le matériel réceptionné répond aux obligations énoncées et détaillées dans le cahier des charges, et est en adéquation avec les prescriptions de l'étude de mise en sécurité de nos installations portuaires accueillant du public.

S'agissant des portiques de contrôles, ont été réceptionnés :

- ✓ **UN** portique de détection de marque CEIA modèle HIPEPLUS/PZ équipé d'une caméra infrarouge et d'une fonction de contrôle du port du masque.
- ✓ **DEUX** portiques de marque CEIA modèle HIPEPLUS/PZ

S'agissant des caméras portables thermiques, ont été réceptionnées :

- ✓ **TROIS** caméras thermiques portables FLIR E54-ESTTM fond d'œil avec trépied de montage intégré. Elles sont compatibles avec en software avec ordinateurs, et disposent d'une alimentation électrique externe afin de pouvoir réaliser des installations permanentes.

S'agissant des bornes visiteurs, ont été réceptionnées :

- ✓ **TROIS** bornes d'accueil visiteurs, sur pied, avec écran informatif. Ces bornes sont pilotées par un système de tablettes intégré permettant d'insérer des informations d'accueil et des informations sanitaires. Elles sont équipées d'un système de distribution automatique de solution hydro alcoolique

3.4 – Moyens complémentaires d'aide à la lutte COVID :

L'étude menée, plus particulièrement en objet des livrables 1 & 2 préconise une purification de l'air par un système de filtration des centrales de traitements d'air. Le principe, représenté par le schéma ci-dessous est techniquement complexe à mettre en œuvre avec un investissement financier conséquent.

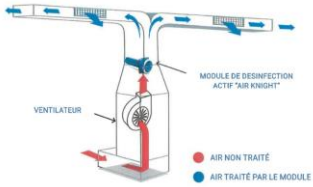

Au vu de cette difficulté, nous avons opté pour la mise en place de purificateurs d'air sous réserve que ces derniers respectent la norme NF-B44-200. Avec comme particularité un type d'appareil de spécificité liée à la portabilité, permettant ainsi le déploiement dans des terminaux différents.

La demande a été faites par courriel, intégré et validé en CDP du 11 novembre 2021.
La consultation conforme à procédure d'achat a été lancée en date du 30 /11/2021 vers trois fournisseurs (: Biometicpro, Prodim, SNECI)
Le choix s'est porté sur les modèles SCHIELD, respectant la norme précitée, ayant une capacité de traitement chacun de 60 m².
Il a été fait l'acquisition de ces trois appareils qui ont été livrés le 26 janvier 2022.

Ces appareils permettent de filtrer l'air intérieur et de le purifier. Ils sont un complément des mesures sanitaires, et ont pour objectif de limiter la propgation des polluants et de freiner les contaminations liées au COVID.